

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación
---	--	--------------------	--	--	---	--

## COMITÉ DES PÊCHES

### SOUS-COMITÉ DE L'AQUACULTURE

#### Cinquième Session

Phuket (Thaïlande), 27 septembre – 1<sup>er</sup> octobre 2010

**MISE EN ŒUVRE PAR LE DÉPARTEMENT DES PÊCHES ET DE  
L'AQUACULTURE DE LA FAO DES RECOMMANDATIONS DES  
SESSIONS ANTÉRIEURES DU SOUS-COMITÉ DE  
L'AQUACULTURE DU COMITÉ DES PÊCHES**

### RÉSUMÉ

Le présent document donne un bref aperçu des efforts déployés par le Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO pour donner suite aux recommandations des sessions antérieures du Sous-Comité de l'aquaculture du Comité des pêches.

### INTRODUCTION

1. Le Sous-Comité a tenu sa quatrième session à Puerto Varas (Chili) du 6 au 10 octobre 2008, à l'aimable invitation du Gouvernement chilien. Le rapport de cette session est disponible dans le document d'information portant la cote COFI:AQ/V/2010/Inf.5<sup>1</sup>.

### PRINCIPALES RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS DU SOUS-COMITÉ

2. À cette occasion, le Sous-Comité a formulé un certain nombre de suggestions, d'observations et de recommandations, et recensé plusieurs domaines d'intervention prioritaires pour tirer pleinement parti de la contribution potentielle du secteur aquacole à la sécurité alimentaire régionale, nationale et mondiale, à la lutte contre la pauvreté et au développement

<sup>1</sup> Comité des pêches. Rapport de la quatrième session du Sous-Comité. Puerto Varas (Chili), 6–10 octobre 2008. FAO, Rapport sur les pêches n° 891. Rome, FAO, 2009. 69p.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

humain. Des détails sont fournis dans le rapport du Sous-Comité, présenté sous la cote COFI:AQ/V/2010/Inf.5.

**3. Questions découlant de la mise en œuvre des recommandations des sessions antérieures du Sous-Comité.** L'attention a été portée sur les points suivants:

- La nécessité de renforcer les efforts en faveur du développement de l'aquaculture en Afrique, en contribuant notamment à l'établissement du Programme spécial pour le développement de l'aquaculture en Afrique (SPADA) et du Réseau aquacole régional en Afrique (ANAF).
- La poursuite des efforts consentis par la FAO aux niveaux national, régional et mondial, pour faciliter l'utilisation de l'information par toutes les parties prenantes dans la prise de décision.
- L'importance de l'établissement du Réseau aquacole régional pour l'aquaculture en Amérique (ANA), et la mise en place opportune de réseaux aquacoles pour le développement d'une aquaculture durable.
- L'importance d'un soutien constant de la FAO aux pays dans l'élaboration de politiques et de plans de développement de l'aquaculture dans une perspective écosystémique visant à intégrer les autres utilisateurs des ressources. D'autres priorités sont:
  - l'intégration des aspects économiques et sociaux dans l'aquaculture;
  - la participation des femmes au développement de l'aquaculture;
  - l'interaction entre les pêches et l'aquaculture; et
  - l'intensification des efforts pour améliorer les connaissances et la gestion relatives à la santé des animaux aquatiques tout en renforçant les capacités régionales.
- La nécessité de renforcer les efforts en faveur de l'aquaculture artisanale, compte tenu de l'importance de ce secteur pour la plupart des régions.

**4. Événement spécial sur le programme SPADA du Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO.** Une recommandation a été faite à ce sujet:

- Certains délégués ont souligné la nécessité que la FAO apporte un soutien à leurs pays dans le cadre du programme SPADA, aux fins notamment de la mise en œuvre des recommandations de l'Atelier de la FAO-ADRAO<sup>2</sup> sur la rizipisciculture, tenu en 2003 à Bamako<sup>3</sup>.

**5. Directives techniques pour la certification en aquaculture.** Le Sous-Comité a recommandé:

- que la FAO accorde la plus grande priorité à l'élaboration de la version finale des directives et qu'elle s'efforce de garantir des ressources financières pour achever le processus et favoriser la participation d'un grand nombre de Membres, en particulier de pays en développement. Plusieurs Membres ont suggéré que la FAO devrait également chercher à obtenir les éventuels financements extrabudgétaires nécessaires pour la mise au point définitive des directives.

**6. Amélioration des rapports sur la mise en application du Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable (1995), dans ses dispositions intéressant l'aquaculture et la pêche fondée sur l'élevage.** Concernant le questionnaire d'évaluation des progrès accomplis dans l'application du Code, les recommandations/suggestions ont été les suivantes:

- Poursuivre la mise au point du modèle proposé pour la présentation de rapports, compte tenu notamment de la nécessité de définir aussi bien des critères communs et

<sup>2</sup> Centre du riz pour l'Afrique

<sup>3</sup> Le rapport de l'Atelier est disponible à l'adresse: <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/008/y5867b/y5867b00.pdf>

plus génériques, que des critères de référencement propres à chaque pays et rattachés aux sections pertinentes de l'Article 9 du Code.

- Compléter les classements par des informations contextuelles.
- Établir une distinction, dans le cadre du questionnaire, entre les critères relatifs à l'élaboration de nouvelles initiatives et les critères concernant leur mise en œuvre.
- Procéder à la mise à l'essai d'une version pilote révisée du questionnaire dans différentes régions, aux conditions environnementales différentes, afin que celui-ci puisse être applicable dans le monde entier.

7. **Vers une meilleure gouvernance en aquaculture.** Le débat a permis de souligner les points suivants:

- L'auto-gouvernance a été indiquée comme étant une autre approche souhaitable, et la nécessité de renforcer les capacités des aquaculteurs et des organisations d'aquaculteurs a été soulignée.
- Il a été indiqué que la création d'entreprises aquacoles de tout type, petites, moyennes et grandes, devait être encouragée et que les mécanismes de gouvernance devaient leur venir en aide. Certains Membres ont également suggéré que les mesures de gouvernance devaient considérer la gestion de l'aquaculture comme une activité inhérente et intégrée à l'utilisation des ressources en terre et en eau.
- Certains pays ont souligné la nécessité d'un renforcement des capacités dans divers domaines, notamment les mécanismes de gouvernance, la réglementation et la législation en matière d'aquaculture, la certification et la traçabilité, la sécurité sanitaire des aliments, le recours à l'assurance en aquaculture et la bonne gouvernance de l'aquaculture en haute mer.
- L'assistance technique doit tenir compte des caractéristiques propres à chaque pays ou région. La FAO a été invitée à renforcer la coopération Sud-Sud et Nord-Sud pour un meilleur échange de compétences et d'expérience.
- Il a été indiqué qu'il était important faire connaître les initiatives réussies et d'appeler l'attention sur les retombées positives de l'aquaculture. Certains Membres ont suggéré que des études de cas par pays portant sur des modèles de gouvernance réussis pouvaient être examinées par le Sous-Comité et diffusées, afin d'améliorer la gestion de ce secteur dans les autres pays membres.
- Donnant suite à la suggestion faite par plusieurs Membres, le Secrétariat a organisé un événement parallèle pour favoriser le partage des initiatives et des expériences de bonne gouvernance. Plusieurs Membres ont demandé que cela soit également prévu pour les prochaines sessions.

8. **Possibilités offertes par l'aquaculture face à l'augmentation de la demande mondiale de poissons de consommation, et à ses défis.** Plusieurs recommandations ont été faites à ce sujet:

- Plusieurs Membres ont souligné la nécessité de directives, de normes, de manuels et de pratiques de gestion améliorées, et ont demandé aux pays développés et à la FAO de fournir une assistance supplémentaire à cet égard.
- Aux fins du développement de l'aquaculture en Afrique subsaharienne, les Membres ont demandé une assistance technique pour accéder à des intrants de grande qualité, notamment à du matériel de reproduction et des aliments pour poisson améliorés, au crédit, à l'information et à l'éducation, et pouvoir ainsi mettre en œuvre leurs plans nationaux de développement de l'aquaculture et relever les défis immédiats.
- Le Sous-Comité a souligné qu'il fallait adopter une approche régionale face aux flambées épidémiques, et établir un cadre de biosécurité aquatique, et il a demandé à la FAO de prêter son assistance technique par le biais d'un projet régional de coopération technique (PCT) dans le cadre du programme SPADA.
- Plusieurs Membres, ainsi que divers observateurs, ont souligné l'importance de l'augmentation de la demande d'aliments pour poisson de la part du secteur aquacole:

- L'importance des espèces halieutiques de moindre valeur pour la production d'aliments pour poisson a été indiquée.
- Les activités de recherche et développement devraient être orientées, de plus en plus, vers la mise au point de nouveaux aliments pour poisson.
- Une meilleure utilisation générale des ressources dans la fabrication d'aliments pour poisson et l'emploi efficace des aliments préparés à la ferme à partir d'ingrédients disponibles localement, ont également été soulignés.
- L'attention a été appelée sur les autres utilisateurs de farine de poisson, notamment l'industrie des aliments pour animaux domestiques.
- Divers pays africains ont indiqué la nécessité de promouvoir la production d'artémias en remplacement de la farine de poisson.
- Plusieurs pays ont indiqué qu'une aquaculture dûment planifiée et bien gérée profitait à la société en améliorant la sécurité alimentaire et en contribuant à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Certains ont indiqué qu'il fallait sensibiliser le public aux résultats et aux avancées positives de l'aquaculture. Les principaux enjeux recensés sont les suivants:
  - l'amélioration de la gouvernance et l'organisation des aquaculteurs;
  - les problèmes environnementaux, notamment les effluents;
  - la continuité de l'approvisionnement en aliments pour poisson;
  - l'intégration de l'aquaculture dans la gestion des ressources en eau et dans les plans de gestion du secteur agricole;
  - D'autres défis ont été indiqués, notamment le renforcement des capacités et la formation des aquaculteurs afin qu'ils puissent être plus compétitifs et satisfaire aux exigences du commerce international, les avantages et les risques liés aux poissons et fruits de mer, le partage des meilleures pratiques et la nécessité d'appeler l'attention du public sur les incidences positives de certaines pratiques aquacoles.
  - L'aquaculture pratiquée en haute mer a été qualifiée de prometteuse, mais un travail de recherche demeure nécessaire, de même qu'une amélioration des techniques employées et du cadre réglementaire.
  - Le changement climatique et l'atténuation possible de ses effets ont été indiqués comme étant des questions de plus en plus importantes, susceptibles d'être traitées en collaboration avec d'autres institutions spécialisées.
- Certains pays ont souligné l'importance de la sécurité sanitaire des aliments et la nécessité d'un système de certification efficace en termes de coûts, et ils ont demandé à la FAO de poursuivre ses activités en vue d'améliorer l'accès aux marchés, y compris en établissant des liens entre les petits aquaculteurs et les organisations de commerce équitable.
- La FAO a été invitée à fournir une assistance technique pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie régionale de développement de l'aquaculture pour l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), prévoyant notamment l'application de systèmes de certification, la traçabilité des produits et la gestion groupée de fermes aquacoles.
- Il a été suggéré que le Sous-Comité procède à un examen des techniques aquacoles utilisées pour améliorer et reconstituer les pêcheries épuisées, et qu'il présente un rapport à ce sujet.

#### **ACTION ENGAGÉE PAR LE DÉPARTEMENT DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE POUR DONNER SUITE AUX RECOMMANDATIONS SUSMENTIONNÉES**

9. Pour des raisons diverses - ressources humaines et financières insuffisantes et, surtout, manque de temps -, il n'a pas été possible de donner suite à l'ensemble des recommandations du Sous-Comité. Des progrès considérables ont toutefois pu être faits dans leur mise en œuvre grâce

aux efforts déployés par le Département des pêches et de l'aquaculture, comme il ressort du présent document. Nous tenons à remercier les pays membres qui ont apporté un soutien extrabudgétaire.

10. Le programme SPADA qui incarne la stratégie du Département pour le développement de l'aquaculture en Afrique, a été adopté par l'Union africaine en tant que programme phare du NEPAD, dans le cadre d'un mémorandum d'entente signé par la FAO et le Nouveau partenariat. Pendant la période intersessions, des ressources considérables ont été affectées à l'élaboration du SPADA et un document provisoire est maintenant disponible. D'autres activités pourraient par ailleurs bénéficier d'un financement dans le cadre de ce programme, durant l'exercice biennal en cours. La FAO apporte son assistance aux Membres concernant l'amélioration des intrants et des services, y compris le renforcement des capacités, et contribue à améliorer la gestion et à consolider les compétences en matière de gestion d'entreprise dans au moins une douzaine de pays de la région, dans le cadre élargi du SPADA. Le Réseau aquacole régional en Afrique (ANAF), qui fait partie intégrante de ce programme, bénéficie d'un soutien continu de la FAO dans le cadre notamment de son assistance au « pôle » de Jinja (Ouganda) et pour la création de réseaux pilotes nationaux au Ghana et en Zambie.

11. Le site web de l'ANAF (<http://www.anafaquaculture.org>) a été mis en place pour faciliter l'échange d'informations relatives à l'aquaculture en Afrique subsaharienne, et établir un réseau informel, souple et efficace d'experts régionaux pour promouvoir et accélérer l'essor du secteur dans la région.

12. Un Système d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée (SIPAM) (<http://www.faosipam.org/>) a été établi, en collaboration avec la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), pour faciliter l'échange d'informations sur l'aquaculture dans la région.

13. Le Département a poursuivi la publication et la mise à jour des trois recueils de fiches d'information sur l'aquaculture: i) Vue générale du secteur aquacole national (NASO); ii) Vue générale de la législation nationale sur l'aquaculture (NALO); et iii) Programme d'information sur les espèces aquatiques cultivées (CASIP) (<http://www.fao.org/fishery/aquaculture>), tandis qu'une série de cartes établies via Google est en cours d'élaboration et sera disponible sur le site web du recueil NASO dans le courant du second semestre de 2010.

14. Le Département procède à l'élaboration d'un système d'information en ligne sur les aliments et les engrais aquacoles. Cet instrument complet, destiné à fournir des informations sur le profil nutritionnel de certaines espèces aquacoles (poissons et crustacés), et une base de données mondiale sur ces ressources pour l'aquaculture seront disponibles sur le site web de la FAO à partir du second semestre de 2010.

15. Le Département a récemment lancé un nouveau bulletin électronique trimestriel sur l'aquaculture (<http://www.fao.org/fishery/e-bulletin>) visant à permettre une meilleure diffusion des publications de la FAO concernant l'aquaculture et à fournir aux pays membres des informations sur les activités en cours dans ce domaine.

16. FAORLC<sup>4</sup> assure actuellement la mise en œuvre d'un projet de coopération technique (TCP/RLA/3208) visant à évaluer les besoins et les forces de huit pays d'Amérique du Sud (Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Paraguay, Pérou et Uruguay) en matière de transfert de technologies pour l'aquaculture et les pêches continentales, et dont les résultats figureront dans un rapport régional qui sera établi à l'intention des pays membres.

---

<sup>4</sup> Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes. <http://www.rlc.fao.org>

17. Les Directives techniques de la FAO pour une pêche responsable n° 5 (Développement de l'aquaculture) et n° 5.1 (Bonne pratique de fabrication des aliments aquacoles) ont l'une et l'autre été traduites en russe.

18. Le Service de l'aquaculture (FIRA), conjointement avec FAOSLS<sup>5</sup>, a organisé un atelier<sup>6</sup> pour le rétablissement d'un réseau de coopération en aquaculture sur le continent américain. Au cours de cet atelier qui s'est déroulé du 10 au 12 juin 2009 à Guayaquil (Équateur), les participants ont déclaré leur intérêt pour la création du réseau ANA en tant qu'organisation intergouvernementale (OIG). Un conseil de direction par intérim représentant le Brésil, le Chili, l'Équateur, le Mexique et OSPESCA<sup>7</sup> a également été mis en place, et le Brésil a été chargé d'assurer le Secrétariat intérimaire, avec la désignation d'un Secrétaire exécutif pour une période de deux ans. La réunion prévue pour la signature officielle par les autorités ministérielles chargées de l'aquaculture dans les pays adhérents, et donc pour la création formelle du réseau, devrait se tenir à Brasilia (Brésil) en avril 2010.

19. L'interaction entre les pêches et l'aquaculture a été au centre des travaux de plusieurs ateliers sur la mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches (AEP) et de l'aquaculture (AEA). Des activités ont été notamment menées avec OSPESCA et avec l'Institut INPESCA<sup>8</sup> au Nicaragua, où la mise en œuvre pilote de ces deux approches est en cours pour évaluer l'interaction entre les deux secteurs, notamment pour la crevette. Un cadre visant à appeler l'attention sur la nécessité de développer l'aquaculture dans une perspective écosystémique (AEA) est en cours d'élaboration. Divers ateliers ont été organisés pour effectuer des essais pilotes de la mise en œuvre de cette approche, notamment un atelier de la CAPP<sup>9</sup> sur l'AEF et l'aquaculture, tenu à Colombo (Sri Lanka), du 18 au 21 mai 2009. Des directives sur l'approche écosystémique de l'aquaculture seront publiées en 2010 dans le cadre du Code de conduite pour une pêche responsable.

20. Un projet visant à promouvoir l'aquaculture durable (GCP/INT/936/JPN) et bénéficiant d'un soutien financier du Gouvernement japonais, a été mis en œuvre avec succès et a permis de mettre au point plusieurs documents techniques d'orientation, notamment:

- a. Le Document technique de la FAO sur les pêches et l'aquaculture n° 527<sup>10</sup> sur l'évaluation et le suivi de l'impact de l'aquaculture sur l'environnement.
- b. Des directives techniques sur l'utilisation de ressources halieutiques sauvages pour une aquaculture fondée sur les captures dans une perspective écosystémique (en cours d'achèvement).

21. Un atelier d'experts sur la contribution potentielle des outils de planification spatiale à l'approche écosystémique de l'aquaculture, dont le compte-rendu est actuellement sous presse, s'est tenu en novembre 2008<sup>11</sup>. Un manuel technique sur les systèmes d'information géographique (SIG) et la télédétection pour les pêches et l'aquaculture, est en préparation. Il vise à guider le lecteur dans les principes et les méthodes à adopter pour utiliser les SIG à l'appui de la mise en œuvre de l'approche écosystémique.

22. Des cadres juridiques et des stratégies de développement de l'aquaculture axés sur une approche écosystémique et tenant compte des questions de parité et de l'interaction entre les pêches et l'aquaculture, ont été élaborés par plusieurs pays d'Amérique latine (à savoir, Bolivie, Paraguay et Pérou).

<sup>5</sup> Équipe multidisciplinaire pour l'Amérique du Sud

<sup>6</sup> <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/008/y6009b/y6009b00.pdf>

<sup>7</sup> Organisation du secteur des pêches et de l'aquaculture de l'Isthme centraméricain

<sup>8</sup> Instituto de Investigación Pesquera. <http://www.inpesca.cl>

<sup>9</sup> Commission des pêches pour l'Asie et le Pacifique

<sup>10</sup> <http://www.fao.org/docrep/012/i0970e/i0970e00.htm>

<sup>11</sup> Aguilar-Manjarrez, J., Kapetsky, J.M. et Soto, D. 2010. *The potential of spatial planning tools to support the ecosystem approach to aquaculture*. FAO/Rome. Atelier d'experts. 19–21 novembre 2008, Rome (Italie). Comptes-rendus des pêches et de l'aquaculture n° 17. Rome, FAO (sous presse).

23. Le Département des pêches et de l'aquaculture a réalisé un certain nombre d'études et de projets au cours du dernier exercice biennal, notamment les suivants:
- a. Une étude sur la compréhension et l'application de l'analyse des risques en aquaculture, visant à quantifier les risques sociaux en aquaculture<sup>12</sup>.
  - b. Un projet sur les méthodologies et les indicateurs pour l'évaluation de la contribution de l'aquaculture artisanale au développement rural durable<sup>13</sup>.
  - c. Une consultation d'experts sur l'évaluation de l'impact socio-économique de l'aquaculture, tenue à Ankara (Turquie) du 4 au 8 février 2008, qui a permis de recenser ces incidences et d'examiner les méthodes d'évaluation disponibles<sup>14</sup>.
  - d. Une étude documentaire sur l'évaluation des avantages comparatifs en aquaculture a été menée à bien. Elle propose deux méthodologies pour la comparaison des coûts de production relatifs et l'évaluation des espèces et des marchés présentant des probabilités de succès.
  - e. Une méthodologie pour l'évaluation de la contribution de l'aquaculture à la sécurité alimentaire, à la lutte contre la pauvreté et à la croissance économique, a été mise au point et publiée<sup>15</sup>. Il s'agit de permettre aux décideurs d'évaluer et de comparer la contribution de l'aquaculture à l'économie nationale, à leurs efforts de lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire.
  - f. Une contribution à l'élaboration du manuel *Gender in Agriculture Sourcebook* sur la parité hommes-femmes dans l'agriculture, une initiative conjointe de la Banque mondiale, de la FAO et du Fonds international de développement agricole (FIDA), avec un module sur le développement de l'aquaculture en Asie selon une approche familiale respectueuse de la parité hommes-femmes<sup>16</sup>.

24. Diverses publications techniques (tant de la FAO que d'autres institutions, avec la contribution de fonctionnaires de la FAO), ainsi qu'un certain nombre de projets et de fonds du PCT apportent une assistance technique à de nombreux pays à l'appui des activités de la FAO visant à améliorer les connaissances et la gestion de la santé des animaux aquatiques et à aider les pays à se conformer aux normes internationales en matière de santé des animaux aquatiques, et dans le cadre du processus de renforcement des capacités. Ces initiatives sont notamment les suivantes: 1) Renforcement de la capacité de gestion sanitaire de l'aquaculture en Bosnie-Herzégovine (TCP/BiH/3101), 2) Assistance aux pays des Balkans occidentaux pour une meilleure conformité aux normes internationales en matière de santé des animaux aquatiques (TCP/RER/3206)<sup>17</sup>, 3) Développement durable de l'aquaculture dans la République des îles Marshall: Évaluation des risques liés au développement de l'aquaculture (TCP/MAS/3101), 4) Recensement des besoins du système malaisien d'inspection du poisson en matière de renforcement des capacités face aux exigences du marché international (TCP/MAL/3201 (D)), et 5) Évaluation des risques liés au développement de l'aquaculture dans les États fédérés de Micronésie (TCP/MIC/3201).

25. Trois ateliers régionaux sur la gestion de la santé des animaux aquatiques se sont tenus à Sarajevo<sup>18</sup> et à Zagreb (pour les pays des Balkans occidentaux) en mai 2008 et en septembre

<sup>12</sup> Bueno, P. 2008. Social risks in aquaculture, p. 209-228. Dans Bondad-Reantaso, M.G., Arthur, J.R. et Subasinghe, R.P. (éd.). *Understanding and applying risk analysis in aquaculture*. FAO, Document technique sur les pêches n° 519. Rome, FAO. 2008. 304p.

<sup>13</sup> Kam, L.E. et Leung, Pingsun. 2008. Financial risk analysis in aquaculture, p. 153-208. Dans Bondad-Reantaso, M.G., Arthur, J.R. et Subasinghe, R.P. (éd.). *Understanding and applying risk analysis in aquaculture*. FAO, Document technique sur les pêches n° 519. Rome, FAO. 2008. 304p.

<sup>14</sup> FAO. 2008. *Report of the Expert Consultation on the Assessment of Socio-economic Impacts of Aquaculture*. Ankara (Turquie), 4-8 février 2008. FAO, Rapport sur les pêches n° 861. Rome, FAO. 53p. <http://www.fao.org/docrep/012/i0277e/i0277e00.htm>

<sup>15</sup> Hishamunda, N.; J. Cai et P. Leung. 2009. *Commercial aquaculture and economic growth, poverty alleviation and food security. Assessment framework*. FAO, Document technique sur les pêches n° 512. FAO, Rome. p.58

<sup>16</sup> Banque mondiale/FAO/FIDA. 2009. *Gender in Agriculture Sourcebook*. BIRD/Banque mondiale. 764p.

<sup>17</sup> Bondad-Reantaso, M.G., Arthur, J.R. et Subasinghe, R.P. (éd.). 2009. *Strengthening aquaculture health management in Bosnia and Herzegovina*. FAO, Document technique sur les pêches et l'aquaculture n° 524. Rome, FAO. 2009.

<sup>18</sup> FAO. 2009. *Report of the Western Balkan Regional Seminar/Workshop on Aquatic Animal Health*. Sarajevo (Bosnie-Herzégovine), 19-21 mai 2008. FAO, Document technique sur les pêches n° 879. Rome, FAO. 2009. 25p.

2009; ainsi qu'à Djeddah (Arabie saoudite) (pour les pays membres de la RECOFI<sup>19</sup>) en avril 2008<sup>20</sup>.

26. Le Département des pêches et de l'aquaculture assure actuellement la mise en œuvre d'un projet sur l'utilisation prudente et responsable des médicaments vétérinaires en aquaculture, et un atelier est prévu pour identifier des solutions efficaces et sérieuses de remplacement des antimicrobiens pour les maladies des animaux aquatiques, pour renforcer la biosécurité tout en préservant la biodiversité du milieu aquatique et en assurant la sécurité sanitaire des produits issus de l'aquaculture, et pour élaborer des directives techniques sur l'utilisation prudente des médicaments vétérinaires en aquaculture, dans le cadre du Code de conduite pour une pêche responsable.

27. Une étude diagnostique préliminaire du secteur des petits producteurs aquacoles pauvres en ressources, a été effectuée dans 4 pays (Argentine, Chili, Équateur et Paraguay) et a permis d'identifier un certain nombre de faiblesses au niveau des informations disponibles et de leur fiabilité, et de recenser les défis auxquels le secteur doit faire face dans ces pays. Les résultats de cette étude ont été présentés lors de la réunion de la COPESCAL<sup>21</sup>, tenue à Manaus (Brésil), en septembre 2009.

28. L'aquaculture artisanale (carpes et truites en étangs, en cages et en couloirs) a été soutenue par le Bureau sous-régional pour l'Asie centrale dans le cadre du projet TCP/UZB/3103, prévoyant des séances de formation et la réalisation de 5 manuels de vulgarisation (en russe).

29. Le projet sur les méthodologies et les indicateurs pour l'évaluation de la contribution de l'aquaculture artisanale au développement rural durable, a permis d'organiser deux ateliers d'experts et d'élaborer un système d'indicateurs pour mesurer la contribution de ce secteur au développement rural<sup>22</sup>. Une version pilote de ce système a été mise à l'essai dans plusieurs pays et des plans généraux pour son application à plus grande échelle sont en cours d'élaboration.

30. Le Département organise un atelier d'experts FAO/RIA<sup>23</sup> pour le renforcement de la contribution de l'aquaculture artisanale à la sécurité alimentaire, à la lutte contre la pauvreté et au développement socio-économique, qui se tiendra à Hanoï (Viet Nam) en avril 2010. Les objectifs de cet atelier sont les suivants:

- i) comprendre l'agriculture artisanale: sa contribution effective et potentielle, et les défis/enjeux auxquels les petits producteurs doivent faire face;
- ii) identifier et élaborer les points de départ du renforcement de la contribution de l'aquaculture artisanale à la sécurité alimentaire, à la lutte contre la pauvreté et au développement socio-économique;
- iii) définir des plans d'action concrets pour protéger l'aquaculture artisanale face aux menaces, aux risques, aux chocs, aux crises et aux situations d'urgence;
- et iv) élaborer, à partir des éléments i), ii) et iii) ci-dessus, dans le cadre du Code de conduite pour une pêche responsable, des directives techniques pour renforcer la contribution de l'aquaculture artisanale à la sécurité alimentaire, à la lutte contre la pauvreté et au développement socio-économique.

---

<sup>19</sup> Commission régionale des pêches

<sup>20</sup> Arthur, J.R., Reantaso, M.B. et Lovatelli, A. 2008. RECOFI Regional aquatic animal health capacity and performance survey: Summary of survey results and analysis. Dans FAO/Commission régionale des pêches. *Report of the Regional Technical Workshop on Aquatic Animal Health*. Djedda (Royaume d'Arabie saoudite), 6–10 avril 2008. FAO, Rapport sur les pêches et l'aquaculture n° 876. Rome, FAO. p. 21–99.

<sup>21</sup> Commission des pêches intérieures pour l'Amérique latine. <http://www.fao.org/fishery/rfb/copescal/en>

<sup>22</sup> Bondad-Reantaso, M.G. et Prein, M. (éd.). 2009. *Measuring the contribution of small-scale aquaculture: an assessment*. FAO, Document technique sur les pêches et l'aquaculture n° 534. Rome, FAO. (sous presse)

<sup>23</sup> Research Institute for Aquaculture, Vietnam



### **Événement spécial sur le programme SPADA du Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO**

31. Une réunion du Groupe de travail spécial du Comité des pêches continentales et de l'aquaculture pour l'Afrique (CPCAA) pour l'établissement d'un réseau aquacole, s'est tenue auprès de l'Institut nigérian de recherche océanographique et marine ((MIOMR), à Lagos, du 24 au 27 août 2009. Les premiers membres de ce Groupe étaient le Cameroun, le Ghana, le Mali, l'Ouganda et la Zambie, ainsi que des représentants du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), du WorldFish Centre et de la FAO. Au fil des années, le Nigeria, le Kenya, la Tanzanie et le Mozambique se sont officiellement joints à eux.

32. La quinzième session du CPCAA s'est déroulée à Lusaka (Zambie), du 9 au 11 décembre 2008.

33. Un rapport sur le développement de l'aquaculture en Afrique a été établi par le Département en vue de la Conférence des ministres africains des pêches prévue en 2010.

34. Le Département poursuit la mise en œuvre de deux projets, portant respectivement sur les investissements aquacoles pour lutter contre la pauvreté dans le bassin de la Volta et offrir de nouvelles opportunités aux pisciculteurs africains à faible revenu grâce à une meilleure gestion des ressources génétiques du tilapia (financé par l'Espagne), et sur le riz, l'aquaculture, l'irrigation et les marchés (financé par le Japon).

### **Directives techniques pour la certification en aquaculture**

35. À l'issue de la quatrième session du Sous-Comité de l'aquaculture, la FAO a intégré les observations formulées par les pays membres dans le projet de directives techniques sur la certification en aquaculture. Ces directives ont été examinées et révisées à l'occasion d'une consultation technique qui s'est tenue à Rome, du 15 au 19 février 2010. La version ainsi révisée est présentée au Sous-Comité de l'aquaculture, pour examen, à sa cinquième session (voir COFI/AQ/V/2010/4).

### **Amélioration des rapports sur la mise en application du Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable (1995), dans ses dispositions intéressant l'aquaculture et la pêche fondée sur l'élevage**

36. Au vu des recommandations ci-dessus, trois activités principales ont été mises en œuvre, à savoir: a) une nouvelle rédaction du questionnaire compte tenu des recommandations faites par le Sous-Comité de l'aquaculture à sa quatrième session, b) la mise à l'essai du questionnaire et son évaluation par des experts choisis et des coordonnateurs de différentes régions, et c) la réalisation d'un atelier d'experts chargés de mettre au point et de recommander une version finale du questionnaire, et de donner des indications stratégiques et techniques pour son utilisation. Les activités de mise à l'essai et d'évaluation ont été menées à bien en novembre et décembre 2009. L'atelier d'experts sur le questionnaire relatif au Code de conduite pour une pêche responsable s'est déroulé du 12 au 15 janvier 2010, auprès du Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique (RAP), à Bangkok (Thaïlande). Onze pays, dont les principaux producteurs de différentes régions, ainsi qu'une OIG, OPESCA (au nom des pays d'Amérique centrale) et le Réseau de centres d'aquaculture pour la région Asie et Pacifique (NACA), ont pris part aux travaux. Les points saillants de ces activités sont illustrés dans le document de travail COFI/AQ/V/2010/5.

### **Vers une meilleure gouvernance en aquaculture**

37. Le Département a apporté une aide, dans le cadre de projets du PCT, à trois pays d'Afrique et un pays d'Amérique latine, en vue de l'élaboration de stratégies et de plans de

développement de l'aquaculture, et d'un code ou d'une loi régissant l'aquaculture, en tant qu'outils de gouvernance, et il a étendu cette activité à deux autres pays, l'un en Afrique et l'autre en Amérique latine.

38. Une étude thématique sur la gouvernance de l'aquaculture en haute mer, y compris dans les eaux ne relevant pas de la juridiction nationale, sera présentée à l'occasion de la Conférence mondiale sur l'aquaculture, qui se tiendra à Phuket du 22 au 25 septembre 2010.

39. Une étude thématique sur le renforcement des mesures de gouvernance dans la production et la gestion des aliments pour l'aquaculture, a été menée à bien. Les informations qu'elle contient nous permettront de mettre au point des outils et des pratiques de gestion améliorées, de donner les avis qui s'imposent aux aquaculteurs et autres parties prenantes, et d'aider nos Membres à améliorer la gouvernance. Cette étude thématique aboutira à la publication d'un document technique sur les pêches et l'aquaculture concernant l'évaluation de l'offre et de la demande d'ingrédients pour l'alimentation des animaux aquatiques, pour une production aquacole durable. Les conclusions de l'étude seront recueillies dans un important document de travail pour la Conférence mondiale sur l'aquaculture 2010.

40. Un projet régional du PCT pour l'Amérique latine (TCP/RLA/3208) vise à identifier et promouvoir les transferts de connaissances entre les pays de la sous-région (Brésil, Chili et Paraguay), concernant notamment la gouvernance de l'aquaculture.

41. Un projet du PCT (TCP/BGD/3101) pour l'établissement d'un système national de certification des semences de crevettes au Bangladesh, visant à élaborer des directives d'assurance qualité pour les semences de crevettes dans ce pays, est sur le point de s'achever.

42. Le Programme régional pour le développement des pêches et de l'aquaculture en Asie centrale (GCP/RER/026/TUR) a été mis au point en 2008 et 2009 dans le cadre du Programme de partenariat FAO-Turquie, et récemment mis en œuvre; il dispense une formation sur divers aspects de l'aquaculture, aux fonctionnaires gouvernementaux et aux pisciculteurs de plusieurs pays: Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan et Turquie.

43. Le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (RAPI) a apporté son soutien au recensement des différentes possibilités d'assurance en aquaculture et à l'identification d'un régime d'assurance possible en Thaïlande, dans le cadre d'un atelier organisé conjointement par la FAO et le Ministère thaïlandais des pêches à Bangkok, du 23 au 25 août 2009.

44. Un soutien a été fourni par RAPI et le Service droit et développement (LEGN) à la République démocratique populaire lao, en vue de l'élaboration d'une législation sur les pêches et l'aquaculture.

45. Trois ateliers régionaux ont été organisés, avec l'assistance du Gouvernement japonais, dans le cadre du projet de formation et diffusion intra-africaines de savoir-faire techniques pour un développement agricole et rural durables (GCP/INT/053/JPN). Des experts de pays de l'ANASE (notamment Viet Nam, Indonésie, Philippines et Cambodge) et d'Afrique se sont réunis pour partager les expériences et le savoir-faire de leurs pays avec les aquaculteurs et les représentants de gouvernements africains.

46. Un projet de soutien à la gestion des pêches et de l'aquaculture en République kirghize (GCP/KYR/003/FIN) financé par des fonds fiduciaires, prévoit une coopération Nord-Sud en faveur du secteur aquacole de ce pays; dans le cadre de ce projet, notamment, 5 étudiants reçoivent actuellement une formation de niveau maîtrise en gestion aquacole, en Finlande.

47. Une étude documentaire sur la gouvernance de l'aquaculture a été mise en route. Elle examine divers modèles pratiques et efficaces de gouvernance, y compris celui de l'auto-

gouvernance qui a été utilisé dans certains pays membres de la FAO. L'objectif est de tirer de ces expériences des leçons qui pourront être mises à profit par d'autres États Membres dans leurs efforts de développement de l'aquaculture. Une version provisoire est en cours d'examen, et la publication est attendue avant la fin de 2010.

48. RAPI a collaboré à une publication NACA/Springer/CRDI<sup>24</sup> sur les exemples de réussite en aquaculture en Asie<sup>25</sup>, en préparant un chapitre sur les tendances récentes de la rizipisciculture en Chine, en tant qu'approche holistique pour améliorer les moyens d'existence en milieu rural.

49. À la suite de la présentation du document intitulé « Vers une expansion de l'aquaculture plus au large des côtes: questions de gouvernance et défis à relever », un événement sera organisé à l'intention des États Membres, en marge de la cinquième session du Sous-Comité de l'aquaculture, pour favoriser un échange d'expériences sur la gouvernance de l'aquaculture.

### **Possibilités offertes par l'aquaculture face à l'augmentation de la demande mondiale de poissons de consommation, et à ses défis**

50. Le Bureau sous-régional pour l'Asie centrale, en partenariat avec FIRA et le Service des pêches marines et continentales (FIRF), a élaboré les directives techniques FAO-WSCS<sup>26</sup>-UICN<sup>27</sup>-PNUD<sup>28</sup>-Banque mondiale-FEM<sup>29</sup>/CASpECo<sup>30</sup> sur les pratiques d'alevinage d'esturgeons et la gestion des écloséries, qui seront publiées dans le courant du deuxième trimestre de 2010. Par ailleurs, un manuel de vulgarisation sur les pratiques d'alevinage d'esturgeons est actuellement mis au point grâce un soutien financier fourni dans le cadre du projet TCP/TUR/3202.

51. Un projet visant à promouvoir une meilleure gestion de l'aquaculture en eau douce (TCP/CPR/3202), est en cours d'exécution dans le district de Pingjiang, province de Hunan (Chine).

52. L'un des cinq domaines thématiques clés pour une action ciblée dans le cadre du projet GCP/INT/936/JPN visant à promouvoir l'aquaculture durable, précisément le quatrième volet de ce projet, concernait l'emploi du poisson sauvage et/ou d'autres espèces aquatiques comme aliments aquacoles et les incidences de cette pratique pour la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté. L'un des principaux éléments de ce volet est la publication d'un document technique sur l'emploi du poisson pour l'alimentation des animaux aquatiques, et les pratiques, la durabilité et les incidences d'une telle démarche<sup>31</sup>. Ce document contient une étude approfondie de l'emploi du poisson sauvage comme aliment aquacole, ainsi qu'un examen des pratiques actuelles, une analyse de la durabilité des pêches minotières et une évaluation des incidences.

53. Le quatrième volet du projet susmentionné visait à mettre au point des directives techniques sur la durabilité des pêches minotières et les questions connexes, notamment leur gestion améliorée et les critères relatifs à l'emploi durable de ce poisson comme aliment aquacole sur la base des dix principes directeurs définis lors de l'atelier d'experts organisé par la FAO à Kochi (Inde), du 16 au 18 novembre 2007<sup>32</sup>. Ces directives<sup>33</sup> aideront les décideurs à établir les

<sup>24</sup> Centre de recherche pour le développement international, Canada

<sup>25</sup> [http://library.enaca.org/emerging\\_issues/success\\_stories/success-stories-asian-aquaculture.pdf](http://library.enaca.org/emerging_issues/success_stories/success-stories-asian-aquaculture.pdf)

<sup>26</sup> Société mondiale pour la conservation des esturgeons

<sup>27</sup> Programme marin de l'Union internationale pour la conservation de la nature

<sup>28</sup> Programme des Nations Unies pour le développement

<sup>29</sup> Fonds pour l'environnement mondial

<sup>30</sup> Caspian Environment Programme

<sup>31</sup> Hasan, M.R.; Halwart, M. (éd.). 2009. *Fish as feed inputs for aquaculture: practices, sustainability and implications*. FAO, Document technique sur les pêches et l'aquaculture n° 518. FAO, 2009. 407 p.

<sup>32</sup> FAO, 2008. *Report of the FAO Expert Workshop on the Use of Wild Fish and/or Other Aquatic Species as Feed in Aquaculture and its Implications to Food Security and Poverty Alleviation*, Kochi (Inde), 16-18 novembre 2007. FAO, Rapport sur les pêches n° 867, Rome, FAO. 31p.

modalités d'utilisation du poisson de moindre valeur, notamment grâce à l'élaboration et à la mise en application de méthodologies permettant d'estimer les quantités optimales de poisson à destiner à la consommation animale et humaine.

54. La FAO a organisé deux consultations pour l'examen d'un cadre de biosécurité aquatique en Afrique australe: i) un atelier FAO sur l'élaboration d'un cadre de biosécurité aquatique pour l'Afrique australe, tenu à Lilongwe (Malawi) en avril 2008<sup>34</sup>, et ii) une réunion d'orientation des autorités vétérinaires et chargées des pêches sur le cadre de biosécurité aquatique de la FAO pour l'Afrique australe, tenue en Namibie en octobre 2009.

55. Un projet régional du PCT en cours d'exécution (TCP/RAF/3111) visant à fournir une aide d'urgence dans la lutte contre le syndrome ulcératif épizootique au sein du système fluvial du Chobe-Zambèze, a permis de renforcer les capacités de base et les compétences nécessaires concernant la santé des animaux aquatiques, pour la mise en place d'un programme de surveillance de ce syndrome.

56. Un projet régional du PCT visant à réduire la dépendance vis-à-vis de l'emploi de poisson de rebut ou de moindre valeur comme aliment pour l'élevage de poissons marins en Asie (TCP/RAS/3203), est en cours d'exécution en Thaïlande, en Chine, en Indonésie et au Viet Nam en collaboration avec le réseau NACA. Il s'attaque à la question de l'emploi direct de poisson de rebut ou de moindre valeur dans l'élevage de poissons marins en Asie, en faisant intervenir directement les aquaculteurs pour atténuer le sentiment que ce poisson sans valeur donne de meilleurs résultats que les aliments granulés. Le projet devrait aboutir à la mise au point de pratiques améliorées de gestion des aliments aquacoles dans les petits élevages de poissons marins, qui permettront de renforcer l'efficacité des systèmes d'alimentation et d'assurer une meilleure conformité aux exigences du marché.

57. Un projet régional du PCT visant à donner aux gouvernements d'Asie centrale des avis concernant la faisabilité de la production commerciale d'aliments pour poisson et pour bétail, est actuellement mis en œuvre par le Bureau sous-régional pour l'Asie centrale et le Service de la gestion et de la conservation de l'aquaculture (FIMA), afin d'offrir à quatre pays de la région (à savoir, Tadjikistan, Ouzbékistan, Kazakhstan et Kirghizistan) des services consultatifs en vue du renforcement de la production d'aliments pour poisson et pour bétail.

58. L'importance croissante des macrophytes aquatiques utilisés comme aliments pour l'aquaculture artisanale a fait l'objet d'une étude à l'échelle mondiale, qui a abouti à la publication d'un document technique<sup>35</sup>. Celui-ci présente une vue d'ensemble de l'emploi de macrophytes aquatiques pour l'alimentation des poissons d'élevage dans le monde entier, en mettant notamment l'accent sur leur utilisation effective et potentielle par les petits aquaculteurs.

59. Un exposé des ingrédients pour aliments aquacoles actuellement disponibles a été effectué et publié dans le cadre d'un document technique<sup>36</sup>. Celui-ci présente un aperçu à jour des principales sources d'ingrédients alimentaires et des additifs d'usage courant dans les aliments aquacoles d'origine industrielle, y compris des ingrédients couramment utilisés dans les aliments aquacoles préparés à la ferme, et des principaux engrais et fumures employés en aquaculture pour la production d'aliments vivants.

---

<sup>33</sup> FAO, Directives techniques pour une pêche responsable. *Use of wild fish and other aquatic species as feed in aquaculture* (en préparation)

<sup>34</sup> FAO. 2009. *Report of the FAO Workshop on the Development of an Aquatic Biosecurity Framework for Southern Africa*. Lilongwe (Malawi), 22-24 avril 2008. FAO, Rapport sur les pêches et l'aquaculture n° 906. Rome, FAO. 2009. 56p.

<sup>35</sup> Hasan, M.R. et Chakrabarti, R. 2009. *Use of algae and aquatic macrophytes as feed in small-scale aquaculture: a review*. FAO, Document technique sur les pêches et l'aquaculture n° 531. Rome, FAO. 2009. 123 p.

<sup>36</sup> Tacon, A.G.J.; Metian, M.; Hasan, M.R. 2009. *Feed ingredients and fertilizers for farmed aquatic animals: sources and composition*. FAO, Document technique sur les pêches et l'aquaculture n° 540. Rome, FAO. 2009. 210p.

60. Une étude de l'impact de la hausse du prix des ingrédients sur les aliments pour animaux aquatiques et sur la production aquacole, a été conduite à la suite de l'envolée des prix des denrées alimentaires (notamment des céréales) enregistrée dans le monde entier en 2007-2008, tandis qu'un document technique<sup>37</sup> étudiant et évaluant les raisons du récent renchérissement spectaculaire d'un grand nombre de produits de base (par exemple, soja, maïs, farine de poisson, huile de poisson, riz et blé) couramment utilisés dans la production d'aliments aquacoles, et ses conséquences pour l'industrie des aliments pour l'aquaculture, a été publié. Cette étude couvre également des initiatives visant à trouver des produits de substitution à la farine et à l'huile de poisson afin que le secteur puisse relever le défi et soutenir l'aquaculture en assurant la fourniture d'aliments aquacoles.

61. Le Département a lancé un programme de travail sur l'alimentation à la ferme et la gestion des aliments aquacoles, ayant pour objectifs d'évaluer les mécanismes disponibles pour l'introduction de stratégies de gestion des aliments aquacoles qui permettent de réduire les coûts et d'économiser les ingrédients, pour l'élevage de poissons marins et de crustacés, et d'élaborer des directives pertinentes, pour diffusion aux aquaculteurs. Dans le cadre de ce programme, plusieurs études de cas par pays et par espèce, ainsi que des études mondiales ont été mises en route, avec notamment l'organisation d'un atelier d'experts sur l'alimentation à la ferme et la gestion des aliments pour animaux aquatiques en aquaculture, qui se tiendra à Manille (Philippines) en avril 2010.

62. Une étude documentaire sur la gouvernance de l'aquaculture en Asie du Sud-Est, mettant l'accent sur les politiques mises en œuvre, a été menée à bien, et ses résultats publiés<sup>38</sup>. L'objectif est de tirer des leçons dont les pays de la région et d'ailleurs pourront tirer parti dans leurs efforts de promotion de l'aquaculture.

63. Un programme a été lancé à l'appui du développement de la mariculture en haute mer. Un atelier d'experts sera organisé sur ce thème en mars 2010, dans le but de fournir aux Membres des mesures de gouvernance à l'appui du développement de la mariculture en haute mer.

64. Deux études sont en cours actuellement, l'une sur les perspectives spatiales concernant le développement durable de l'aquaculture marine dans une optique mondiale, et l'autre sur la télédétection pour l'aquaculture marine au large des côtes et en haute mer, donnant suite aux conclusions du document technique sur les pêches n° 458 sur l'application des systèmes d'information géographique (SIG), de la télédétection et de la cartographie pour le développement et la gestion de l'aquaculture marine. Il s'agissait de se servir d'exemples, dans une perspective mondiale, pour trouver une solution à certains des enjeux importants auxquels l'aquaculture marine est confrontée, notamment au large des côtes et en haute mer.

65. Le Département a organisé en avril 2008 un atelier d'experts sur les incidences du changement climatique sur les pêches et l'aquaculture, dont le compte-rendu a été publié dans le cadre du document technique sur les pêches et l'aquaculture n° 530<sup>39</sup>. D'autres initiatives prises par le Département et intéressant l'adaptation et l'atténuation dans le secteur des pêches et de l'aquaculture, sont illustrées dans le document COFI/AQ/V/2010/6. Il a également participé et apporté sa contribution à la réunion d'experts de la FAO sur les maladies et organismes nuisibles transfrontières liés au climat, y compris les espèces aquatiques concernées, qui s'est tenue à Rome (Italie), du 25 au 27 février 2008.

---

<sup>37</sup> Rana, K.J., Siriwardena, S. et Hasan, M.R. *Impact of rising feed ingredient prices on aquafeeds and aquaculture production*. FAO, Document technique sur les pêches et l'aquaculture n° 541. Rome, FAO. 2009. 63p.

<sup>38</sup> Hishamunda, N., P. Bueno, N. Ridler et F. Yap. 2009. *Analysis of aquaculture development in Southeast Asia: a policy perspective*. FAO, Document technique sur les pêches n° 509. 72 p. Rome (Italie).

<sup>39</sup> Cochrane, K., De Young, C., Soto, D. et Bahri, T. (éd). 2009. *Climate change implications for fisheries and aquaculture: overview of current scientific knowledge*. FAO, Document technique sur les pêches et l'aquaculture n° 530. Rome, FAO. 212p. <http://www.fao.org/docrep/012/i0994e/i0994e00.htm>

66. La FAO procède actuellement à la mise à jour du document technique sur les pêches concernant l'évaluation et la gestion de la sécurité sanitaire et de la qualité du poisson<sup>40</sup>, prévoyant notamment l'ajout de chapitres sur les nouveaux enjeux comme le changement climatique et la sécurité sanitaire du poisson. Le document technique ainsi révisé devrait être publié au cours du deuxième trimestre de 2010.

67. Le Département assure la mise en œuvre de projets de démonstration de bonnes pratiques d'aquaculture visant à améliorer la sécurité sanitaire des produits aquacoles. Des démonstrations sont effectuées dans les étangs des petits pisciculteurs. Certains de ces projets sont les suivants: a) un projet du PCT visant à améliorer la sécurité sanitaire des produits alimentaires issus de l'aquaculture dans la province de Hubei (Chine); b) un projet du FMPP<sup>41</sup> pour une meilleure compréhension de la prévalence des trématodes du poisson (douve du foie et petites douves intestinales) dans les étangs d'aquaculture, et des facteurs de risques d'infection du poisson par les trématodes dans la province de Vientiane (Laos), auquel devrait faire suite une démonstration des mesures de lutte contre ces parasites du poisson dans les étangs des aquaculteurs; et c) démonstration de bonnes pratiques d'aquaculture pour réduire au minimum l'emploi d'antimicrobiens et améliorer la sécurité sanitaire des produits aquacoles en Inde.

68. Un atelier d'experts, financé par le FMPP, sur l'application de mesures de biosécurité pour lutter contre les salmonelles en aquaculture durable, a été organisé à Mangalore (Inde) en janvier 2010. Cet atelier a étudié à la fois sur l'impact des salmonelles présentes dans les systèmes aquacoles sur la santé publique et le commerce, et les mesures de gestion possibles de la part des autorités nationales.

69. La FAO a parrainé le huitième Congrès mondial des produits de la mer, qui s'est tenu à Agadir (Maroc) du 4 au 7 octobre 2009, et à l'occasion duquel ont été présentés des documents thématiques sur la certification en aquaculture, les normes privées et la sécurité sanitaire du poisson, ainsi que le point de vue des producteurs aquacoles, des détaillants et des organismes de réglementation. La FAO a favorisé la participation des pays en développement à ce congrès.

70. Une assistance technique a été apportée au projet TCP/MAL/3201 (D) pour le recensement des besoins en matière de renforcement des capacités du système malaisien d'inspection du poisson face aux conditions imposées par le marché international.

71. Une étude régionale de la FAO sur la valorisation et la conservation des ressources issues des pêches continentales en Asie est en cours actuellement, et un atelier d'experts sur ce même thème a été organisé par la FAO du 8 au 11 février 2010. Des rapports nationaux et des rapports de synthèse régionaux seront publiés par RAPI.

72. La FAO contribue aux projections de l'offre et de la demande de poisson, y compris concernant l'aquaculture, dans le cadre des initiatives suivantes: a) OCDE-FAO, b) le projet Poisson à l'horizon 2030, avec la Banque mondiale, l'IFPRI et l'Université de la Colombie-Britannique, et c) le projet *Foresight* avec le Département britannique des sciences.

---

<sup>40</sup> Huss, H.H; Ababouch, L; Gram, L. 2003. *Assessment and management of seafood safety and quality*. FAO, Document technique sur les pêches n° 444. Rome, FAO. 230p. <http://www.fao.org/docrep/012/i0994e/i0994e00.htm>

<sup>41</sup> Programme de partenariat multi-donateurs de la FAO